

## Éditorial

PAR DIDIER POURQUERY

### Silence...

Et pendant ce temps-là... Pendant que les caméras suivent les pérégrinations de Nicolas Sarkozy au Tchad... pendant que la France s'interroge sur les bons sentiments de l'Arche de Zoé qui mènent à de sordides pratiques... pendant que l'on s'émeut sur le sort des 103 petits Tchadiens d'Abéché... pendant ce temps-là, en France, à deux pas de chez nous, il y a des enfants que la France isole et veut renvoyer. Des bébés qui passent par la case centre de rétention. En France. Le pays qui donne volontiers des leçons de droits de l'homme à la terre entière, qui milite pour le droit d'ingérence humanitaire, qui aime tant condamner les conditions de détention dans tel ou tel pays. Mais on ne peut accueillir toute la misère du monde! entend-on à droite comme à gauche. Et d'ajouter, comme certains ministres d'ouverture, que le gouvernement doit appliquer la politique sur laquelle le Président a été élu... qui passe par des expulsions programmées. Il faut donc faire du chiffre: 25 000, objectif de l'année pour Brice Hortefeux, ce n'est pas si facile à atteindre on dirait. Il y met pourtant du sien, notre ministre de l'Identité nationale. Mais ça résiste. Des empêcheurs d'expulser en rond, y compris des juges, lui mettent des bâtons dans les roues, invoquant ces fameux droits de l'homme dont on s'aperçoit tous les jours qu'ils ne font pas forcément bon ménage avec les concepts d'identité nationale et d'immigration «maîtrisée». L'action des militants associatifs, LDH Cimade, RESF et autres, est aujourd'hui essentielle. Sinon qui saurait ce qui se passe et dirait qu'il est honteux de traiter ainsi des enfants de sans-papiers?

**L'essentiel:** De plus en plus de familles de sans-papiers avec de très jeunes enfants sont visées par des procédures d'expulsion. Un nourrisson de 3 semaines a récemment passé quarante-huit heures dans un centre de rétention près de Rennes.

**Le contexte:** Le gouvernement peine à atteindre l'objectif de 25 000 expulsions en 2007 fixé par Nicolas Sarkozy. Pour 2008, 26 000 expulsions sont demandées.

**L'enjeu:** La polémique sur l'amendement ADN à peine éteinte, Brice Hortefeux, le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, va dresser jeudi le bilan de six mois d'action.



A Lyon, arrestation de la famille Ali. Les pompiers ont été appelés pour pr...

# Enfants, attent

**K**yrill Buneanu a battu un record, celui «du plus jeune enfant détenu depuis l'ouverture des centres de rétention au début des années 80», affirme Maud Steuperaert, de l'entraide rennaise de la Cimade (service œcuménique d'entraide). Ce bébé de 3 semaines a été interpellé avec ses parents, des sans-papiers moldaves, puis les a suivis lors de leur placement en garde à vue au commissariat, ainsi qu'au centre de rétention de Rennes (Ille-et-Vilaine). Kyrill n'est pas le seul mineur à se retrouver ces temps-ci dans ce type de lieu. «Depuis que la rétention existe [créée par les lois Bonnet et Peyrefitte de 1980 et 1981, ndr], on a toujours vu des enfants arriver avec leurs parents; mais leur nombre était faible: une quarantaine, voire

une cinquantaine par an. Aujourd'hui, avec les objectifs chiffrés de reconduite à la frontière, on en voit de plus en plus», commente Damien Nantes, responsable du service des étrangers reconduits, à la Cimade. Entre le 25 janvier et le 29 octobre 2007, le centre de rétention de Toulouse (Haute-Garonne) a vu défiler 35 enfants dont 26 âgés de moins de 10 ans. Les très jeunes mineurs sont-ils devenus des victimes collatérales de la politique du chiffre du gouvernement Fillon? *Libération* raconte quatre de ces histoires.

#### PRÈS DE LYON

Pompiers et porte forcée pour l'arrestation d'une famille  
C'était vendredi, à Lyon. Juste avant l'audience, Léa (18 mois) s'est mise à

pleurer dans la salle du tribunal. Le juge des libertés a dit sèchement: «Je ne veux pas de pression sur moi avec des pleurs d'enfants.» Les militants témoins de la scène se sont regardés, effarés. Le magistrat s'appretait à statuer sur le maintien en rétention de la famille Ali, un couple d'Albanais et leurs deux filles, Léa et Sarah, âgée elle de trois ans et demi, qui vivent depuis près de trois semaines dans un centre de rétention à côté de Lyon. Les petites mangent très peu, sont malades, témoignent ceux qui sont allés les voir. Certaines personnes présentes dans le tribunal n'ont découvert le sort des familles expulsables qu'après l'arrestation de Sarah, qui était en petite section de maternelle dans un village près de Lyon. Après son arrestation, quelques pa-

rent  
réun  
canc  
châi  
pare  
en F  
Le pé  
était  
ciali  
dans  
assas  
man  
cour  
le ma  
de la  
irrég  
mati  
man  
trouv  
d'ouv  
de se